

Subventions exceptionnelles à l'ADAPEI, au Foyer Marceau de l'ADAPEI et au Centre de Vol à Voile de l'Aéro-club du Doubs

M. LE MAIRE, Rapporteur :

ADAPEI - Fête de Noël

L'ADAPEI organise chaque année pour l'ensemble de ses adhérents une fête de fin d'année au Grand Kursaal. Le succès grandissant de cette manifestation oblige l'association à choisir une structure d'accueil plus grande et c'est à Micropolis qu'aura lieu la Fête de Noël 1999.

En raison du surcoût occasionné par la location de la salle, l'ADAPEI sollicite de la Ville de Besançon une aide exceptionnelle de 10 000 F.

Foyer Marceau de l'ADAPEI : atelier théâtre

Depuis 1989, le Foyer Marceau de l'ADAPEI a mis en place, avec le concours de comédiens professionnels, un atelier théâtre auquel participent régulièrement 14 personnes déficientes intellectuelles.

En août 1999, l'atelier Théâtre en Vie a participé au Festival International de Sherbrooke, au Québec. Ce festival réunit tous les deux ans de nombreuses troupes de théâtre amateur composées de comédiens vivant une déficience physique et/ou intellectuelle.

Pour financer cette action, le Foyer Marceau sollicite de la Ville de Besançon une aide exceptionnelle de 10 000 F.

Centre de Vol à Voile de l'Aéro-club du Doubs

Dans le cadre des Echanges Internationaux des Cadets de l'Air, l'Aéro-club du Doubs a reçu cet été 26 cadets venus de 10 pays étrangers. Leur séjour a été marqué par un survol en planeur de la Ville de Besançon le 2 août dernier.

Le Centre de Vol à Voile de l'Aéro-club du Doubs, chargé de l'organisation de cette manifestation, sollicite de la Ville de Besançon une aide exceptionnelle de 1 000 F.

Le Conseil Municipal est appelé à décider l'attribution de ces subventions exceptionnelles et à imputer ces dépenses au chapitre 92.020.6574 CS 20500.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal statue favorablement sur ces propositions à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 1999.